

## Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD

### Séance du 9 Décembre 2024

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Lundi 9 décembre 2024, en salle de réunion PASA.

**Présent (e)s :** Monsieur Alain DEIBER, Président du Conseil de la Vie Sociale  
Madame Nadine ROLLIN, Vice-Présidente  
Madame Christiane ANCEL, représentant des résidents  
Madame Annie VILLEMENOT, représentant les résidents  
Madame Aurore TAJANA, représentant le personnel  
Monsieur Patrick CONTASSOT, représentant des usagers

**Assistait à titre consultatif :** Monsieur Alain PETIT, Directeur,  
Madame le Docteur Isabelle MASSON, médecin coordonnateur

**Personnes excusées :** Madame Marie José BISCH, qualificienne

**Secrétaire de séance :** Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

Monsieur Alain PETIT ouvre la séance à 14h30 et donne la parole à Monsieur Alain DEIBER, Président.

#### **I – Approbation du compte rendu de la séance du 23 Septembre 2024 :**

Le compte rendu de la séance du 23 Septembre 2024 est validé par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur CONTASSOT souhaite savoir si la liberté du d'aller et venir concerne les résidents ou le personnel. Docteur MASSON répond que la liberté d'aller et venir mentionnée dans le compte rendu du 23 Septembre 2024 concerne uniquement les résidents.

En ce qui concerne les résultats du questionnaire de satisfaction relatifs à l'animation : Madame CUNY a contacté la qualificienne pour avoir de plus amples informations sur les résultats qui concernent l'animation.

- Le projet de règlement de fonctionnement sera retravaillé avec Madame BISCH et la nouvelle cadre de l'EHPAD : Monsieur CONTASSOT demande à participer au groupe de travail, ainsi que Monsieur DEIBER.

Le blocage des commentaires sur la page FACEBOOK est maintenu.

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

#### **II – Activité de l'EHPAD :**

L'activité du service EHPAD est présentée par Madame Fabienne SAVOY.

Le service EHPAD réalise un taux d'occupation de 96,44 % au 31 Octobre 2024. Madame SAVOY rappelle que chaque résident doit avoir un médecin traitant qui s'engage à le suivre en EHPAD pour pouvoir être admis.

Madame ROLLIN pose la question de savoir qui reprend les patients du Docteur BLONDIN. Madame le Docteur MASSON informe que les médecins de la maison de santé de Nomexy se sont réunis et envisagent de se partager les patients du Docteur BLONDIN.

Monsieur DEIBER pose la question de savoir si la kinésithérapeute intervient toujours : Monsieur PETIT répond que celle-ci est là jusque la mi-décembre. Monsieur PETIT informe que l'établissement est à la recherche d'un kinésithérapeute à temps plein pour l'EHPAD et le service SMR.

Monsieur PETIT informe que tous les postes d'aides-soignantes sont pourvus en EHPAD, contrairement à certains EHPAD qui n'arrivent pas à remplir par manque d'aides-soignantes.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**III – Vaccination des résidents :**

Madame le Docteur Isabelle MASSON informe que 70 % des résidents sont vaccinés contre la grippe et 32 % contre le COVID. Aucun effet secondaire n'a été remarqué.

12 personnes n'ont pas souhaité se faire vacciner.

Madame le Docteur MASSON informe que la vaccination a été un peu retardée par l'apparition de quelques cas de coqueluches dans le service.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**IV – Fiches de communication :**

Madame Marie José BISCH, qualitiennne, a préparé une synthèse des fiches de communication pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Les points cités sur les fiches de communication ont été traités :

- chauffage : à voir dans les questions diverses

- organisation des douches : problème d'organisation des plannings qui sera repris par la cadre de santé qui arrive au 2 Janvier 2025, idem pour la propreté des locaux. Monsieur PETTI informe que des douches pourraient être faites les après-midi, ce qui est une pratique courante dans les EHPAD, à condition que le résident soit d'accord.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**V – Animation :**

Madame CUNY commente le détail des animations réalisées payantes, ainsi que le détail des animations réalisées avec des bénévoles.

La semaine bleue a été réalisée du 1<sup>er</sup> au 4 Octobre 2024, sur le thème du cirque.

Les animations à venir sont accordéon, groupe FMR, Marché de Noel, Saint Nicolas et spectacle « La Fernande ».

Les projets en réflexion sont les suivants : Projet avec ZEBULONS de Nomexy, partenariat avec d'autres EHPAD, partenariat avec le FAS FAM, et contact avec l'école de musique de Chavelot.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**VI : Date du prochain CVS :**

Le prochain Conseil de la Vie Sociale est programmé le Lundi 24 Mars 2025 à 14h30. Cette date reste à confirmer.

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

**VII – Questions et informations diverses :**

- Changement d'orientation des barrières de sécurité des escaliers : les devis sont signés.
- Chauffage de l'Unité de Vie protégée : contrôle fait par la société DALKIA : 21 degrés dans la salle commune et 23 degrés dans les chambres, qui correspond à la température contractuelle dans les établissements de santé. Les résidents de l'Unité de Vie Protégée sont plus souvent dans la salle commune que dans leurs chambres. Le personnel utilisait les climatiseurs réversibles pour réchauffer la pièce, ce qui est désormais prescrit. Les télécommandes seront de ce fait retirées et remis pour la période estivale. Le problème de radiateurs froids est un problème de désembouage des radiateurs.
- Monsieur PETIT a rencontré le Président et la Trésorière de l'Association la Riviera pour définir leurs modalités d'intervention : il a été convenu d'une distribution de chocolats pour Noel à tous les résidents de l'EHPAD
- Sollicitation d'une famille pour une demande de prêt de salle pour faire une fête familiale avec 20 personnes. Cela a été accepté par la direction et une convention de prêt de salle a été signée des deux parties. ( la convention sera annexée au présent compte rendu).
- La Commission menu va être organisée, Monsieur DEIBER ainsi que Monsieur CONTASSOT y participeront.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 15h30.

Le Président,

Alain DEIBER

